



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

D/1811/N - (DRP-CO) relative à la sélection d'un prestataire pour l'hébergement dans le cloud des serveurs critiques (lot 01) et la supervision soc des équipements de l'Agéroute (lot 02) marché clientèle.

1. Date de lancement : **08/06/2026**
2. Nombre d'offres reçues et identité des entreprises

LOT 1	LOT 2
STELLARIX	STELLARIX
SONATEL	INSIGHT CONSULTING* / IMPRO TECHNOLOGIE L.C
	SONATEL
	NEUROTECH

3. Montant de L'offre retenue :
Lot 1 : vingt-cinq millions trois cent quarante et un mille huit cent quarante **(25 341 840) francs CFA TTC**
Lot 2 : trente-trois millions six cent cinquante-trois mille six cents **(33 653 600) francs CFA TTC**
4. Nom et adresse de l'attributaire provisoire :
NOM SONATEL SA :
ADRESSE siege sociale 64 VDN BP:69 Dakar - SENEGAL
Tél: +221338391212
5. Délai d'exécution : **douze mois (12).**

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE